



# Le Saint-Siège

---

PÈLERINAGE APOSTOLIQUE EN COLOMBIE  
(1er-8 juillet 1986)

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II  
AU CORPS DIPLOMATIQUE\***

*Mercredi, 2 juillet de 1986*

*Excellences, Mesdames, Messieurs,*

1. C'est un motif de grande joie de pouvoir rencontrer au siège de la Nonciature Apostolique un groupe aussi qualifié de personnes du Corps Diplomatique accrédité près le Gouvernement de la Colombie. Tout d'abord, je voudrais adresser mon salut très déférent que, par votre intermédiaire, j'étends aussi aux gouvernements et aux peuples que vous représentez. Le Saint-Siège a exprimé, en diverses circonstances, sa haute estime pour la tâche accomplie par les Représentants Diplomatiques surtout lorsque celle-ci est mise au service de la noble cause de la paix, du rapprochement et de la collaboration entre les peuples et de fructueux échanges en vue du progrès de la communauté internationale.

2. Nous sommes unis par la même préoccupation qui nous pousse à travailler ensemble: le bien de l'humanité et l'avenir de chaque peuple, spécialement de ceux qui s'efforcent de voir reconnaître et respecter leur propre dignité. Cette préoccupation vous appelle à être des artisans de compréhension entre les nations, à favoriser la sécurité internationale, la paix et la concorde entre tous les hommes.

Les sociétés humaines, nationales et internationales, seront jugées dans le chantier même de la paix pour la contribution accordée au développement de l'homme et au respect de ses droits fondamentaux. Si toutes les sociétés doivent rechercher et garantir le droit de chaque individu à une existence digne, ce droit ne pourra jamais être séparé d'une autre exigence, aussi fondamentale, que nous pourrions appeler le droit à la paix et à la sécurité.

En effet, tout l'être aspire à cette paix qui lui permet sa pleine réalisation personnelle, à l'abri de toute forme de violence qui pourrait venir d'actions terroristes et qui conduit à la déstabilisation sociale et même aux conflits armés.

3. Il importe donc de rechercher inlassablement tous les moyens qui peuvent conduire à la paix. Au cours de mon voyage en Irlande j'ai déclaré, et je le répète ici "que la violence est un mal, que la violence est inacceptable comme solution aux problèmes, que la violence est indigne de l'homme" (Drogheda, 29 septembre 1979, n. 8). Ici aussi, comme là, je veux être un messager infatigable d'un idéal qui bannit la violence, d'un idéal de paix, fondé sur la fraternité qui prend sa source en Dieu.

Dans cette perspective, j'éprouve le devoir de réaffirmer en même temps, qu'une paix authentique doit avoir ses racines bien enfoncées dans la dignité de l'homme et dans ses droits inaliénables. Il n'est pas de véritable paix sans un engagement sérieux et décidé dans l'application de la justice sociale. En effet, la justice et la paix ne peuvent être dissociées: une paix qui ne tiendrait pas compte de la justice serait seulement un succédané.

Travailler pour la paix signifie par conséquent se consacrer à la promotion de la justice, à la défense et à la protection des droits fondamentaux de l'homme, dans le respect mutuel et dans l'amour fraternel.

Permettez au Pape, pèlerin de la paix sur les chemins de la Colombie, de vous dire d'un cœur sincère: ne craignez pas de vous dépenser personnellement en faveur de la paix, par des gestes de paix, chacun dans son propre milieu et dans sa propre sphère de responsabilité. Donnez vie à des réalisations audacieuses qui soient des manifestations de respect, de fraternité et de justice. De cette façon, vous engagerez toutes vos capacités personnelles et professionnelles au service de la grande cause de la paix. Et je vous assure que dans la marche vers la paix, vous rencontrerez toujours Dieu, qui vous accompagne.

4. L'homme s'affirmera lui-même par cette voie et non par l'ambition d'un pouvoir illusoire et fragile. L'homme a également le droit à ce que l'État, responsable du bien commun, l'éduque dans la pratique des moyens pour obtenir la paix. L'Église a toujours enseigné que "le devoir fondamental du pouvoir est la sollicitude pour le bien commun de la société... Précisément, au nom de ces prémices attendant à l'ordre éthique objectif, les droits du pouvoir ne peuvent être compris autrement que sur la base du respect des droits objectifs et inviolables de l'homme... Sans cela, on arrive au démantèlement de la société, à l'opposition des citoyens envers l'autorité ou bien à une situation d'oppression, d'intimidation, de violence, de terrorisme dont les totalitarismes de notre siècle nous ont fourni de nombreux exemples" (*Redemptor Hominis*, 17).

5. Tout cela, ajouté à une juste distribution des bienfaits du progrès me paraît constituer la condition pour une augmentation et un développement plus harmonieux de cette terre, que je vais

visiter en ces jours, avec tant de joie, et de l'Amérique Latine. Plaise à Dieu de bien vouloir soutenir les efforts des responsables tant au plan national qu'international afin que la Colombie et toutes les Nations de ce grand continent puissent mener à bien le devoir qui leur incombe au sein de la grande famille latino-américaine et de la communauté internationale. Mesdames et Messieurs, je réitère ma profonde satisfaction d'avoir pu vous faire part de quelques inquiétudes que je porte dans mon cœur. Avec mes meilleurs souhaits pour les hautes fonctions que vous assumez, je demande au Tout-Puissant qu'Il vous bénisse de ses dons ainsi que vos familles et vos collaborateurs

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.27 p.13.*

© Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana